

Les Pédagos

TES, PEH et surveillants

vos tâches peuvent être modifiées tant que cela respecte votre classe d'emploi

votre horaire ne peut être modifié sans votre accord

vous pouvez choisir de faire que votre nombre d'heures habituelles

vos tâches peuvent être modifiées tant que cela respecte votre classe d'emploi

Service de garde

Tout le monde doit travailler son nombre d'heures habituelles

le surcroît est offert par ancienneté puis par date d'embauche pour les temporaires et ceux/celles à l'essai

vous pouvez choisir de faire que votre nombre d'heures habituelles